



Protocole sanitaire lié au covid-19

Notre organisme de formation Label Histologie s'engage à :

- 1- Louer des salles de formation dans un centre présentant une charte respectant la sécurité des personnes :
 - a. lieu de formation avec un accueil sécurisé, avec dès l'entrée du centre, du gel hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains avant d'accéder aux salles de formation et respect des distances de sécurité
 - b. Plusieurs espaces pour se laver les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique
 - c. Les salles de formations louées, présentent un espace suffisant pour respecter les distances de protection entre les participants.
 - d. Pour les formations sur plusieurs jours, les salles sont nettoyées tous les soirs après la session de formation
 - e. Les personnes préparant les salles de formation portent des gants et masque pour la préparation des « pauses » (café, thé, jus d'orange, viennoiseries...)
- 2- Label Histologie s'engage à limiter le nombre de participants à 8 personnes maximum lors d'une formation théorique afin de respecter les distances de protection.
- 3- Le nombre de participants sera limité à 6 personnes maximum lors d'une formation avec des travaux pratiques (analyse de lames virtuelles...) et chaque participant aura accès à un ordinateur individuel afin de travailler seul et ainsi respecter les distances de protection
- 4- Lors d'utilisation d'ordinateur pour l'analyse de lames virtuelles, tous les ordinateurs seront nettoyés avant la première utilisation et à la fin de la formation. Chaque participant utilisera le même ordinateur tout le long de la formation.
- 5- Afin de limiter les déplacements des participants, des plateaux repas seront servis à chaque repas.

Ces dispositions pourront évoluer en fonction des recommandations du gouvernement.

Lydie VENTEO, Gérante, Label Histologie

VENTEO Lydie
LABEL HISTOLOGIE
Organisme de formation
Enregistré sous le N°21 51 01-526 51
Auprès du préfet de la Région Champagne Ardenne
RCS REIMS 537 823 965